

Les services de l'Immigration du Danemark ont indiqué que 505 réfugiés syriens arrivés en 2015, originaires de la région de Damas et bénéficiaires d'une protection temporaire, devraient voir leur permis de résidence révoqué cette année.

Les autorités danoises osent déclarer que la situation à Damas et dans sa région est suffisamment stabilisée pour que ces réfugiés puissent rentrer, estimant que : « *Les conditions générales dans les zones en question ne sont plus si extrêmes pour justifier à elles seules un permis de séjour* ».

Nils Muiznieks, Directeur pour l'Europe chez Amnesty International, a jugé « *invraisemblable* » que Copenhague puisse considérer certaines régions en Syrie comme « *un endroit où l'on peut renvoyer en toute sécurité des personnes* » et la Commissaire européenne Ylva Johansson a fait part de son « *inquiétude* ».

Ces motivations des autorités danoises, ne sont pas acceptables ; nous rappelons les menaces qui pèsent sur les réfugiés qui retournent en Syrie : en particulier la conscription forcée, la détention sans discernement, les disparitions forcées, la torture, les violences physiques et sexuelles, la discrimination dans l'accès au logement et à la terre.

Copenhague n'ayant pas d'accord de rapatriement avec Damas et ne pouvant donc pas les renvoyer de force, ils seront placés dans un centre de rétention, jusqu'à ce qu'ils décident de repartir volontairement.

Nous rappelons qu'au regard du Droit international (*Convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés, ...*), la protection des réfugiés doit être garantie, et « *le retour ne peut se faire que lorsque les conditions de sécurité existent, et ne peut se faire que sur une base volontaire* ». Demême, la Résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU stipule des « *conditions pour un retour volontaire et sécurisé des réfugiés* ».

Depuis 2011, le régime de Bachar Al-Assad est accusé d'atteintes massives et gravissimes aux droits humains et mis en cause pour des milliers de cas de tortures, viols et exécutions sommaires.

Nous interpellons les instances politiques de l'Union Européenne pour condamner fermement le gouvernement danois. Nous sollicitons la plus grande vigilance vis à vis des pays de l'Union européenne pouvant être tentés par une démarche similaire. L'Europe doit s'honorer d'accueillir dignement les ressortissants d'un pays martyrisé qui l'ont choisie pour terre d'accueil, espace de liberté et de démocratie, dont ces valeurs sont fondatrices.

Au niveau du
70, Av. Marceau
Métro : Charles de
Gaulle – Étoile.

**Rassemblement le Vendredi 15 octobre 2021 à 18 h.
aux abords de l'Ambassade du Danemark**

13/10/2021 22 : 30



